



Conseil de Vie Sociale exceptionnel

EHPAD de Tremblay

Mercredi 14 octobre

Personnes présentes :

Mme CHALVET
Mme PELE
Mme JANSON
Mme DAVID
Mme ORHAN
Mme GARNIER (en visio)

Personnes absentes :

Mme DESGRANGES
Mme MADELAINE
M. VALLIER

Début de la séance: 14h30

Fin de la séance: 15h

Mme ORHAN introduit la séance exceptionnelle consacrée à la situation au sein de l'EHPAD « Les Landes ». Depuis le mercredi 7 octobre plusieurs résidents ont été déclarés positifs au virus COVID dans trois ailes du 1er étage de l'établissement.

Elle informe les membres du CVS que pour faire face à cette situation d'épidémie Covid et pour endiguer la propagation du virus à l'ensemble de l'EHPAD, la direction a pris la décision lundi 12 octobre de fermer l'établissement à toute visite de l'extérieur.

Madame GARNIER demande quel est le nombre de cas identifiés positifs. Madame ORHAN indique qu'au moment du déroulement du CVS exceptionnel, 17 résidents ont été testés positifs, ainsi que 1 soignant.

Madame GARNIER souhaite avoir des informations sur l'état de santé des résidents. Madame CHALVET précise qu'il s'agit d'informations confidentielles de santé, couvertes par le secret médical.

Madame ORHAN indique également que le but de la réunion est bien d'informer sur les mesures institutionnelles prises. Ces mesures peuvent avoir des répercussions sur la vie sociale des résidents. Le but étant de rechercher la concertation collégiale sur les mesures prises et à prendre dans les jours qui viennent.

En ce qui concerne l'état de santé des résidents, l'établissement est en lien avec l'équipe de soins gériatriques du CH de Fougères qui dispose d'un plateau technique à proximité immédiate de l'EHPAD. Les soins

aux résidents de Tremblay peuvent être assurés dans les meilleurs délais.

Elle précise que la direction de l'établissement reste en contact permanent avec l'ARS pour le suivi quotidien de la situation, qui évolue toutes les heures.

Les familles de tous les résidents ont été prévenues par téléphone de façon individuelle de la fermeture de l'établissement jusqu'à nouvel ordre.

Les tests de dépistage ont été organisés et sont en cours de réalisation, en lien avec le laboratoire d'Antrain.

Les unités touchées par le virus ont été fermées. Les résidents de ces unités sont en isolement strict dans leurs chambres. La durée de ce confinement est soumise aux résultats des seconds tests pour les résidents négatifs à partir du mercredi 14 octobre.

Madame CHALVET indique que des renforts en personnel ont été mis en place pour chaque unité concernée, notamment sur les postes de ménage, fonction essentielle dans la lutte contre le virus.

Le personnel dispose de tout le matériel adapté et connaît les protocoles mis en place par l'infirmière hygiéniste du CHMB. Les gestes barrières sont respectés.

Madame PELE ajoute que la surveillance de la température a été mise en place pour tous les résidents.

Madame JANSON indique que l'équipe d'animation s'adapte à la situation de crise et met en place des séances Skype pour garder le lien social entre les résidents et leurs familles. Des animations en petits

groupes sont maintenues dans les unités non touchées par le virus.

Madame GARNIER remercie la direction et les équipes de l'EHPAD pour toutes ces informations. Elle s'engage à en informer Monsieur le Maire et apporte tout son soutien aux soignants fortement mobilisés pour protéger les résidents sans les isoler.

La Directrice Adjointe,
Xénia ORHAN



La Présidente,
Mme PELÉ

